

Pour une autre gestion des espaces verts publics



Olivier Vanstipelen

MRW - DGRNE DNF
Direction des Espaces verts

Architecte paysagiste

Réfléchir sur nos pratiques actuelles

En fonction:

- du rapport coût / résultat
- de l'impact environnemental
- d'objectifs particuliers



Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006



Utiliser une palette végétale plus diversifiée



en fonction:

- des conditions du milieu
- du contexte (urbain/rural)
- de l'espace disponible
- de l'entretien futur



Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006

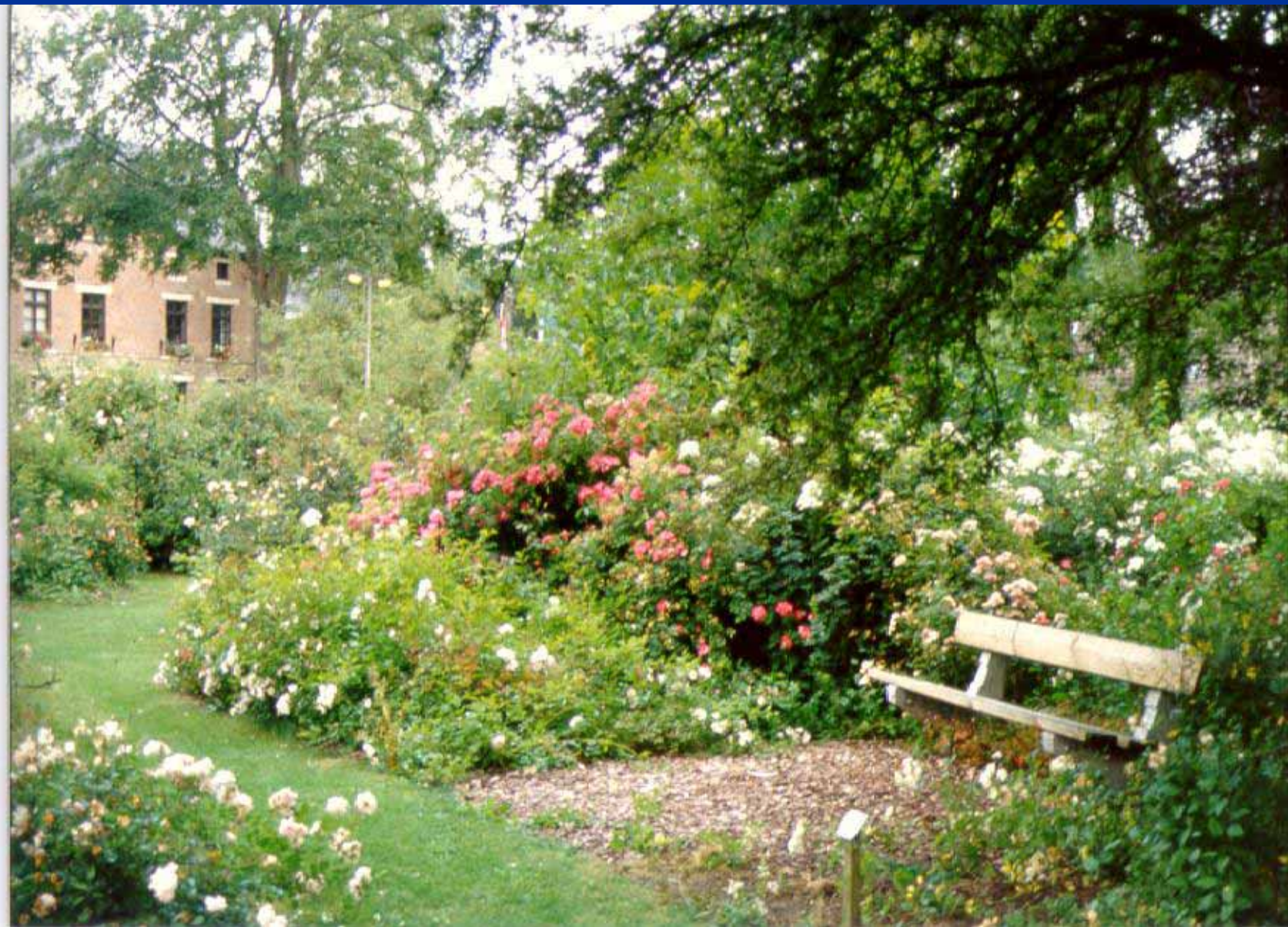




**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006

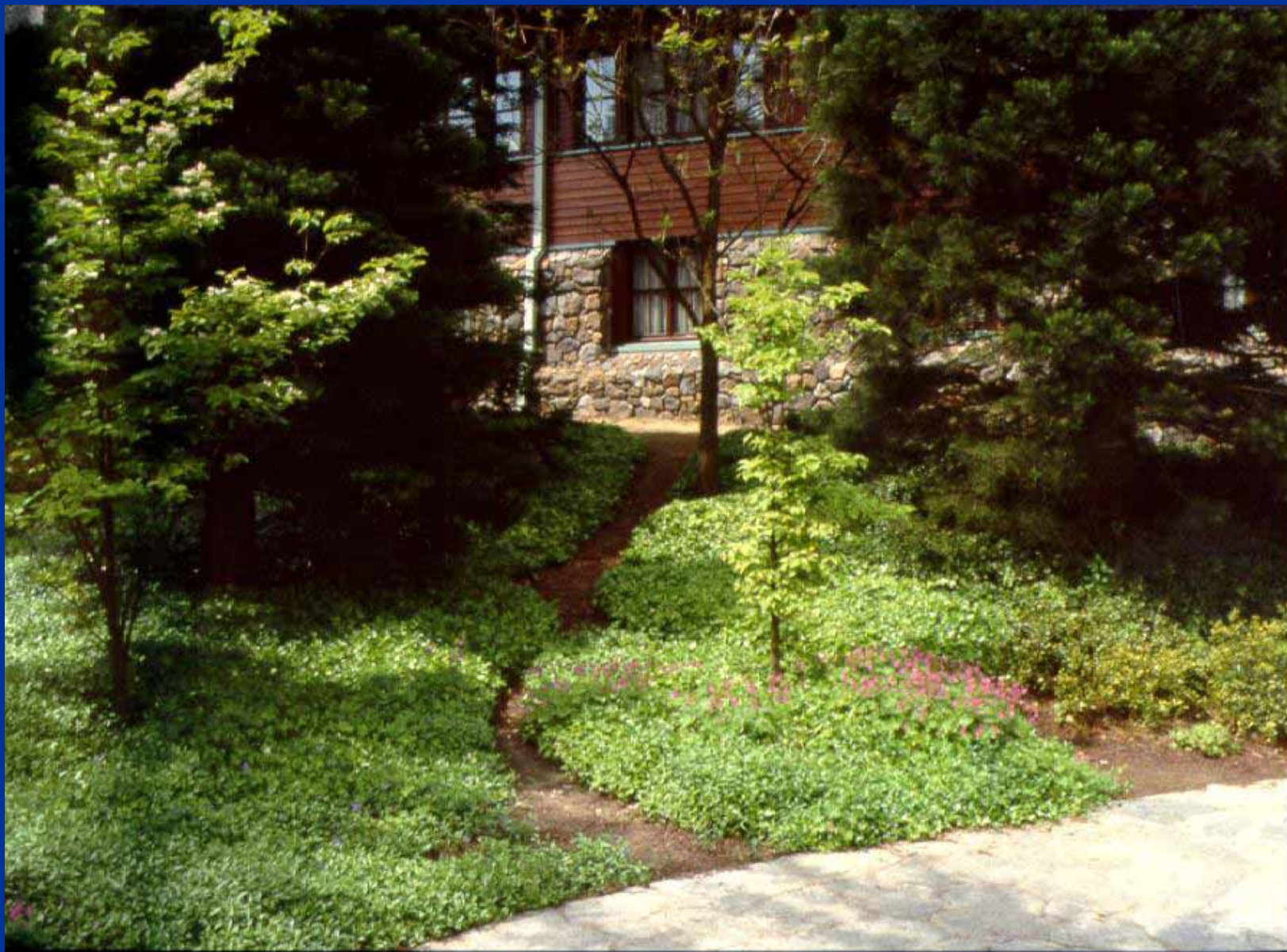




**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006



Différencier l'entretien



Concilier les aspects:

- économiques
- sociaux
- écologiques
- paysagers



Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





PROJET COQUELICOT

Son but:

aménager un petit coin « nature » en milieu habité, participer à la re-création du maillage écologique de la région, et faire découvrir les beautés de la nature « quotidienne ».

Les partenaires:

Les Amis de la Terre- groupe Pays de Herve, la commune de Soumagne, les écoles de Soumagne, G.E.N.E.T. Interservice (Gestion des Espaces Naturels Et du Territoire), le Laboratoire d'Ecologie des Prairies (UCL).

LE PRE FLEURI

Qu'y trouve-t-on ?

De l'herbe (deux espèces de graminées) et des plantes à fleurs de chez nous: l'achillée (*Achillea millefolium*), la carotte sauvage (*Daucus carota*), le millepertuis (*Hypericum perforatum*), la knautie des champs (*Knautia arvensis*), la marguerite (*Leucanthemum vulgare*), le lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), la mauve musquée (*Malva moschata*), l'origan (*Origanum vulgare*), le compagnon blanc (*Silene alba*).

Qui l'a réalisé ?

En mai 1995 les membres du groupe local des Amis de la Terre, ainsi que 7 classes participantes, ont semencé les 1200 mètres carrés. Ils ont reçu l'aide de la commune de Soumagne et les conseils du laboratoire d'Ecologie de Prairies.

Quel est l'intérêt de ces fleurs ?

Décoratif, d'abord, par les couleurs vives des fleurs en été.

Mais elles offrent aussi de la nourriture à divers insectes utiles: la mauve, l'origan, la knautie sont butinées par les abeilles, les bourdons, les papillons; la chenille du machaon se nourrit des feuilles de la carotte; le lotier est la plante nourricière d'autres chenilles,...

Comment sera-t-il entretenu ?

Il sera fauché, une fois par an, comme on le faisait autrefois pour produire le foin. L'entretien aura lieu en septembre, lorsque les floraisons seront terminées. Le foin sera évacué, afin que les plantes à fleurs puissent se développer et fleurir à nouveau l'année suivante.

Pour en savoir plus, contactez la commune de Soumagne ou le groupe local Amis de la Terre (coordonnées disponibles à l'administration communale).

Avec le soutien de la Région wallonne, dans le cadre de l'Année Européenne de Conservation de la Nature.



Pour une autre gestion des
espaces verts publics

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006





- **Une autre gestion des espaces verts ce n'est pas le laisser faire...**

c'est une gestion

- plus réfléchie
- plus écologique
- plus extensive, avec moins de travaux

qui nécessite

- une sensibilisation permanente de la population
- une attitude plus tolérante par rapport à la nature



**Pour une autre gestion des
espaces verts publics**

Mons Mardi 12 septembre 2006

